

Il ne faut pas confondre le clocher avec la *tour-lanterne* dont nous avons déjà parlé, et qui, dans un grand nombre d'églises, s'élève à l'intersection de la nef et des transepts, apportant à leur croisement un supplément d'éclairage du haut. Il y a bien sans doute des églises où cette tour sert de clocher, par exemple l'église de Langrune (Calvados) (fig. 1157 et 1158), mais ce n'est

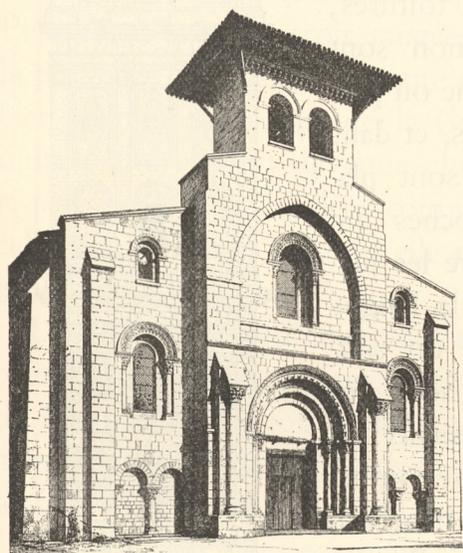


Fig. 1156. — Église de Moirax.

pas commode, et surtout ce n'était pas commode lorsqu'on ne disposait pas d'autre moyen de sonnerie que la corde. Aujourd'hui la plupart des grosses cloches sont mues par des pédales oscillantes, sorte d'escarpolettes, placées à hauteur des tourillons de la cloche dans le beffroi; mais cette disposition est relativement récente. Avec la corde, il importait donc que le clocher fût placé de telle sorte que la manœuvre des son-

neurs ne gênât ni les offices, ni les accès : c'est pourquoi les clochers sont ordinairement rejetés dans des angles; parfois cependant ils sont à l'entrée même de l'église, comme à Saint-Germain-des-Prés, mais alors la sonnerie se faisait à un étage supérieur.

Les églises ont le plus souvent plusieurs clochers, en général deux; presque toutes les cathédrales sont ainsi, quelques-unes en ont plus de deux : ainsi la cathédrale de Bordeaux était disposée pour recevoir deux clochers en façade principale, et deux à chaque pignon de transept, soit six en tout; deux seulement